



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 31 octobre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2011

OPAH RU – DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA
VILLE DE NIORT SUR LA LISTE DES VILLES
HABILITEES A IMPOSER LE RAVALEMENT DE
FAÇADES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
14 novembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Jérôme BALOGE donne pouvoir à Rose-Marie NIETO
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE

Excusés :

Adjoints :

- Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE

Conseillers :

- Mme Maryvonne ARDOUIN

AMERU

**OPAH RU – DEMANDE D’INSCRIPTION DE LA VILLE DE NIORT
SUR LA LISTE DES VILLES HABILITEES A IMPOSER LE
RAVALEMENT DE FAÇADES**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis 2007, la Ville de Niort a engagé un important programme de revalorisation et de redynamisation du centre-ville de Niort, en intervenant sur toutes ses composantes : espaces publics, habitat, commerce, stationnement, circulation, ...

Réalisés en prolongement de l’opération de la Brèche, les premiers espaces publics requalifiés de l’hypercentre sont, aujourd’hui, en phases de livraison. Ils transforment profondément l’image du centre-ville et contribuent aussi à valoriser le patrimoine privé.

Il apparaît pourtant, de façon saisissante, que les façades des immeubles qui les bordent ont souffert d’un manque d’entretien caractérisé qui altère considérablement la qualité attendue des axes majeurs requalifiés de l’hypercentre et ce, au détriment de l’attractivité du centre ville et de sa dynamique économique.

Après l’investissement conséquent porté jusqu’alors par la Ville de Niort et ses financeurs (Etat et Région Poitou-Charentes), il convient désormais de solliciter les propriétaires des immeubles concernés pour qu’ils participent, à leur tour, à l’embellissement et à la vitalité du centre ancien.

Ainsi, en application des articles L 132-1 et suivants du code de la construction et de l’habitation, il vous est proposé de demander à Madame la Préfète des Deux-Sèvres, d’inscrire, par arrêté préfectoral, la Ville de Niort sur la liste des villes habilitées à imposer le ravalement de façades.

Dans un second temps, dès lors qu’une délibération aura instauré l’obligation de ravalement des façades, des arrêtés municipaux viendront délimiter les différents périmètres de ravalement obligatoire.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Madame le Maire à demander à Madame la Préfète l’inscription de la Ville de Niort sur la liste des villes habilitées à imposer le ravalement de façades.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL